



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

**Grève ELIOR
Grève à la fonderie.
Appel à la grève le 30 avril.
Défilé du 1er mai.**

Mardi 28 avril 2015

Grève des salariés d'ELIOR

Situation après deux jours de grève des salariés d'ELIOR.

Les salariés d'ELIOR, ont «suspendu leur grève» et repris le travail mardi matin à 10 h, après deux jours de grève.

Les salariés n'ont pas accepté :

- les licenciements de deux salariées (minimum).
- La perte du 13ème mois, des RTT..... pour ceux qui restent....

Les salariés du restaurant et leurs deux déléguées CGT, solidaires, ont mené une lutte exemplaire.

Situation aujourd'hui:

- Les salariés ont obtenu de leur direction:
 - Le maintien de 3 emplois sur le site. (Par écrit)
 - Le paiement de toutes les heures de grève.

Un emploi reste encore en suspens, même si la direction d'ELIOR s'est engagée, par écrit, à le maintenir, par quelques moyens que ce soit !

La direction s'est engagée, à tenir informés les représentants du personnel CGT d'ELIOR et Renault, toutes les semaines, de l'avancée du dossier.

Les salariés d'ELIOR et les élus CGT de Cléon, restent vigilants et se tiennent prêts à intervenir à nouveau si le besoin s'en fait sentir.

Pour la CGT, si l'urgence était de sauver les emplois, ce qui semble acquis, il y a un autre problème à régler maintenant:

- la disparition annoncée des sandwiches frais et des plats cuisinés dans les distributeurs !

Ils seront remplacés, dès le mois de juin, par des sandwiches et des plats industriels !

⇒ **A Flins, c'est déjà le cas, c'est aussi cher mais c'est inmangeable !**

La QVT, si chère à notre direction (en tout cas elle communique beaucoup dessus) passe aussi par une restauration de qualité, pas question d'accepter cette régression sociale!!

Des initiatives vont vous être proposées dans les semaines qui viennent....

Débrayages à la fonderie

les 21, 22 et 23 avril : agression d'un salarié et refus de déclarer l'accident de travail!!

- Après le débrayage de l'ensemble des salariés de la logistique du moteur M, le 20 mars.

- Après le débrayage des salariés de nuit du R9M la semaine suivante.

-Après le débrayage au bâtiment G la semaine dernière pour «avoir des bouteilles d'eau». (Qu'ils ont obtenues)

Les 21, 22 et 23 avril, les salariés de la fonderie ont débrayé massivement et ont interpellé la direction et le service RH.

Depuis quelques temps, l'ambiance était de plus en plus tendue dans l'équipe du parachèvement, agressions verbales , remontrances quotidiennes du chef d'unité....

Le 21 avril, le CU, après avoir agressé verbalement un salarié, s'est permis de l'attraper par la manche et de le secouer, devant trois témoins !!

Oui, les chefs d'unité subissent également les baisses d'effectifs, la pression...mais là, pour les fondeurs, pas question d'accepter de tels agissements.

A 15 H, la fonderie s'est arrêtée et les salariés sont allés interpeler le RH et l'adjoint du chef de département !

Les salariés ont repris le travail à 16h30, en promettant de revenir si rien n'était fait pour que cessent ces agissements inacceptables.

Le 22 avril, à 16H, devant le refus du responsable des conditions de travail de Cléon de déclarer l'accident de travail du salarié «agressé», nouveau débrayage des salariés de la fonderie.

La fonderie s'est à nouveau arrêtée, les salariés ont à nouveau interpellé la direction. L'adjoint du chef de département de la fonderie est intervenu et a demandé une journée pour régler ce problème. Une heure après, les salariés ont repris le travail en attendant la réponse.

Le lendemain, la réponse a été la suivante «il y a toujours refus de déclarer l'accident de travail».

Le 23 avril à 16H, les salariés de la fonderie ont à nouveau cessé le travail et ont interpellé la direction.

Devant cette situation de plus en plus tendue, et après de multiples échanges, le «responsable» s'est engagé à déclarer cet accident dès qu'il recevrait l'arrêt de travail du médecin traitant. Arrêt de travail que les salariés ont eux-mêmes emmené au chef d'atelier.

Ce n'est pas un fait nouveau, le responsable des conditions de travail, s'il estime «qu'il n'y a pas de fait accidentel», refuse de déclarer les accidents de travail, nous avons de nombreux cas, dont un cas similaire la semaine précédente au bâtiment F !!

Si l'employeur peut émettre des réserves, il ne peut en aucun cas refuser de déclarer un accident de travail. C'est pourtant ce qui se pratique couramment à Cléon.

C'est illégal et inacceptable !!

Le salarié agressé, lui, est en arrêt, il a été particulièrement bouleversé par cette affaire!

Les fondeurs sont en colère et n'acceptent pas ces méthodes, pas question de laisser ça là. Partout où ce genre de manoeuvre, destiné à dissimuler les accidents de travail se produit : une seule solution, faire comme les fondeurs: être solidaires et débrayer massivement !!!

Tous en grève le 30 avril

Appel à la grève le 30 avril, jour de l'assemblée générale des actionnaires, le jour où les actionnaires vont se partager 562 millions d'euros, où les actions gratuites vont être distribuées....

La CGT, au niveau du groupe Renault, appelle les salariés à se mettre en grève.

A Cléon, la CGT vous appelle à vous mettre en grève 2 heures minimum dans toutes les équipes:

- Dans la nuit du 29 au 30 avril pour l'équipe de nuit.**
- Le 30 avril pour les équipes et la normale.**

Une prise de parole et une distribution de tracts est prévue devant l'assemblée générale des actionnaires. Les salariés qui se serrent la ceinture pendant qu'une minorité s'engraisse, ça suffit.

La CGT organise un transport en car, inscrivez-vous auprès de vos militants CGT.

Appel à manifester le 1er mai

La CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, UNL...vous appellent à participer massivement aux défilés prévus le 1er mai.

FACE A LA POLITIQUE ANTISOCIALE DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT, pour l'augmentation générale des salaires, pour la défense de l'emploi, le retrait de la loi Macron...

Un 1er mai offensif et revendicatif !

Manifestations prévues à:

- ROUEN** 10 h 30 Cours Clémenceau
- LE HAVRE** 10 h 30 Franklin
- DIEPPE** 10 h Place Louis Vitet
- ELBEUF** 10 h 30 place de la Mairie
- LE TRAIT** 11 h devant la Mairie
- LE TREPORT** 11 h devant le Forum de l'esplanade
- LILLEBONNE** 10 h 30 devant l'Union Locale.....